

DIRECTION JURIDIQUE
L. DEGRAVE – DJ 2026 29

COMMUNE DE ROUBAIX

33 rue Mazagran et 90 rue Constantine

CONSTITUTION DE SERVITUDE DE CANALISATION GRDF

Partenord le Groupe est propriétaire de plusieurs parcelles de terrain sur lesquelles ont été édifiés deux immeubles situés à Roubaix, rues Mazagran et Constantine, acquises aux termes d'un acte reçu par Me Alain DEDRYVER, notaire à Roubaix, le 13 janvier 2022, publié au service de la publicité foncière de Lille 3^{ème} bureau le 28 janvier 2022, volume 2022P, n° 3620.

Sur les parcelles de terrain, une canalisation GRDF sera enterrée. Les parcelles impactées sont cadastrées section AT n° 13,15, et 54 pour la rue Mazagran et section AT n° 14 et 308 pour la rue Constantine.

La Société dénommée GRDF SA a signé le 27 juin 2025 avec l'Office Public de l'Habitat du Nord (PARTENORD-LE GROUPE) une convention sous seing privé de passage de canalisation souterraine pour l'implantation des ouvrages de raccordement nécessaires au gaz

Cette convention sous seing privé doit faire l'objet d'une réitération par acte authentique qui sera confiée à l'Etude de Me Jérôme PARQUET, notaire associé à NOTRE DAME DE BONDEVILLE (Seine Maritime), conseil de la société GRDF SA

Cette constitution de servitude tréfoncière sera réalisée sans indemnité, aux frais exclusifs de la société GRDF SA

Ceci étant exposé,

et

Vu la délibération 2021-16 du Conseil d'Administration du 28 juillet 2021 donnant compétence au Bureau du Conseil d'Administration conformément à l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitat.

il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :

- D'autoriser sur les parcelles ci-dessus désignées la constitution d'une servitude tréfoncière au profit de la société GRDF SA.
- D'autoriser le Directeur Général à signer tous les actes inhérents à cette constitution de servitude.

ADOPTE

Pour extrait conforme
le Directeur Général
Eric.COJON

